

➤ Présentation du périscolaire : le péri-féérique

Le service périscolaire est mis en place sur le groupe scolaire Gustave Charpentier. Quatre salles sont dédiées pour accueillir les enfants par tranche d'âge de la maternelle au CM2 pour les activités proposées par notre personnel ainsi que pour les repas de midi et goûter de 16h.

La participation de chacun, l'accès aux responsabilités et le développement de l'autonomie sont encouragés au quotidien.

Ainsi, à travers les diverses propositions d'activités manuelles, d'expressions, sportives ou culturelles, nous permettons aux enfants de développer leurs créativité.

Il est obligatoire de remplir un dossier valable pour l'année 2024/2025 pour que votre enfant puisse être accueilli au périscolaire, même si vous n'utilisez pas le service tous les jours. Vous aurez accès à un portail sécurisé par un mot de passe personnel : <https://dieuze.leportailfamille.fr/>, ce qui vous permettra de faire les demandes d'inscriptions soit pour l'année soit au jour le jour.

➤ Fonctionnement

L'accueil périscolaire est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h puis pour le repas de 11h30 à 13h30, et enfin de 16h à 18h30.

Le matin : 7h à 8h : accueil échelonné avec activités libres et aux choix

Le midi : 11h30 à 13h30 : prise en charge des enfants par le personnel du périscolaire directement dans les classes de l'école pour ensuite les emmener aux toilettes, se laver les mains et passer à table. Puis, un temps de jeux et d'activités est proposé après le repas.

L'après-midi/soir : 16h-18h30 : 2 créneaux avec 2 tarifs

✚ **16h00 à 17h30** : goûter puis activités aux choix avec départ possible uniquement à 16h30 (sauf cas de rendez-vous exceptionnel) afin que les animatrices puissent proposer aux enfants une activité complète jusqu'à 17h30: ouverture des portes à partir de 17h25

✚ **17h30 à 18h30** : départ échelonné avec activités libres

2 jeudis par mois (semaine paire), Cyrille Blandin (responsable du service périscolaire), sera présent au sein du périscolaire de 16h30 à 18h30 afin de rencontrer les parents qui en ressentent le besoin.

Le mercredi : 7h-13h30

7h à 9h : accueil échelonné avec activités libres et aux choix. Nous proposons ensuite un goûter. A partir de 9h30 jusqu'à 12h, nous soumettons des activités aux choix ou chaque premier mercredi du mois un grand jeu collectif.

12h à 13h30 : repas puis activités libres avec départ possible jusqu'à 13h30.

La prise en charge des enfants le mercredi après-midi qui le souhaitent est effectuée par la MJC de Dieuze avec inscriptions sur notre portail, après avoir rempli un dossier à la MJC.

➤ L'encadrement

L'accueil de vos enfants est assuré par du personnel municipal qualifié selon le taux d'encadrement en vigueur. **Cyrille BLANDIN**, directeur BEATEP, dirige et coordonne l'équipe composée d'une adjointe pédagogique ainsi qu'une dizaine d'animatrices (périscolaire et ATSEM)

➤ Les repas

Le temps des repas se définit par un moment convivial et éducatif avec un apprentissage des règles de vie en collectivité :

Passage aux toilettes, se laver les mains avant de passer à table, mise en place de « chef de table » qui auront de petites missions (débarrasser la table, passer un coup de lavette, chercher l'eau, gérer le bruit ...). Mais aussi savoir se tenir à table correctement, apprendre à ne pas gaspiller...

Les repas sont fournis par l'EPSMS de Albestroff et contrôlés par une diététicienne. Un goûter est fourni par nos soins à 16h ainsi que les mercredi matin à 9h. Le goûter du jeudi est fourni par l'association Inventerre du Pré vert : goûter avec produits Bio.



➤ Les activités

L'accueil périscolaire propose des activités ludiques et variées (sportives, manuelles, d'expression artistique, culturelles, découverte de l'environnement, jeux de société, livres, ...) et adaptées à chacun (temps calmes, jeux de plein air, contes, dessin, comptines, ...).

Chaque premier mercredi du mois, nous organisons un grand jeu tous ensemble.

Après le repas, les enfants ont un temps d'activités surveillé où les animatrices proposent des activités aux choix, soit dans la cour ou dans le préau de leur cycle (maternelle, cycle 2 ou cycle 3) ou soit à l'intérieur.

L'aide aux devoirs n'est donc pas prévue durant ces temps d'accueil.

Les enfants ont le choix des activités auxquelles ils souhaitent participer en fonction des propositions de l'équipe d'encadrement. L'enfant doit rester acteur de son temps de loisirs tout en respectant néanmoins le groupe et le règlement intérieur.

Des moments forts comme la boum, des grands jeux, des pique-niques, un barbecue seront organisés tout au long de l'année.



Le péri-féérique

à l'école Gustave Charpentier

183, rue Edmond About – 57260 DIEUZE

Service Accueil Périscolaire de la Mairie de Dieuze



Tél : 03.87.05.65.84 / 06.78.15.65.69

Responsable : Mr BLANDIN Cyrille

Mail : periscolaire@dieuze.fr

Présence de Mr Blandin au bureau périscolaire en mairie :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 10h45, de 15h à 16h30 puis de 17h15 à 18h ; le mercredi de 8h30 à 9h30 puis de 10h à 11h45

Présence de Mr Blandin au périscolaire à l'école :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h00 à 13h45, de 16h35 à 17h00; le mercredi de 11h50 à 13h30 ; jeudi (semaine paire) : de 16h à 18h30